

UNE ÉQUIPE D'AVOCATS ET NOTAIRES AU BOUT DU FIL



POUR TOUTE L'ANNÉE...

En adhérant au **SERVICE DE GREFFE CORPORATIF ET DE MISE À JOUR ANNUELLE DÉCARIE AVOCATS NOTAIRES**, vous avez accès à un service de consultations juridiques téléphoniques **ILLIMITÉES** avec les experts avocats et notaires de l'équipe **DÉCARIE AVOCATS NOTAIRES**.



POUR UN FORFAIT ANNUEL À PRIX MODIQUE ET FIXE, vous aurez toute l'année un juriste au bout du fil prêt à vous donner des réponses rapides sur vos questions d'ordre juridique afin de vous aider à bâtir votre entreprise sur des assises solides et ce, à un coût fixe et prévisible.

Notre équipe multidisciplinaire est en mesure de vous conseiller notamment dans les domaines suivants :

Droit des affaires	Droit corporatif	Litige commercial
Litige civil	Droit du travail	Droit de la famille
Notariat	Droit immobilier	Successions
Droit de la construction	Droit pénal	Droit de la personne

Grâce à cette offre exclusive aux membres de la Chambre de commerce de Gatineau, vous pourriez éviter, non seulement des frais de consultation juridique à la pièce, une dépense d'entreprise importante au fil du temps, mais surtout **ÉVITER DE VOUS EN PRIVER** pour des petites vérifications de la vie courante de votre entreprise et ainsi commettre, sans vous en rendre compte, des erreurs dont les conséquences pourraient mettre en péril la pérennité de votre entreprise.

Conditions

- Vous devez être membre en règle de la Chambre de commerce de Gatineau. Une vérification sera faite pour confirmer votre adhésion.
- Vous devez être membre en règle du Service de greffe corporatif et de mise à jour annuelle Décarie Avocats Notaires.
- La portée des consultations juridiques téléphoniques illimitées est soumise à une entente de service qui en prévoit les termes et conditions d'exercice.
- Offre en vigueur jusqu'au 31 janvier 2019

SERVICE DE MISE À JOUR ANNUELLE ET DE GREFFE CORPORATIF



**POUR FAIRE LES BONS DOCUMENTS
ET LES METTRE À L'ABRI...**

Toutes les sociétés incorporées ont des obligations légales, notamment :

- Veiller à la mise à jour annuelle des registres gouvernementaux
- Assurer la tenue de l'assemblée annuelle des actionnaires

Afin de répondre à ces obligations, pour **UN FORFAIT ANNUEL À PRIX MODIQUE ET FIXE**, nous vous offrons le **SERVICE DE MISE À JOUR ANNUELLE DÉCARIE AVOCATS NOTAIRES** lequel comprend :

- une vérification des registres gouvernementaux pour garantir la concordance avec les registres corporatifs
- un suivi des décisions corporatives internes auprès des comptables de la société
- un examen des transactions qui ont eu lieu au cours de l'année financière afin de préparer les résolutions requises (dividendes, bonis, emprunts, etc.)
- une convocation des assemblées annuelles
- la rédaction, dépôt et suivi de la déclaration annuelle (provinciale) et du rapport annuel (fédéral)
- l'obtention auprès des autorités concernées des statuts manquants, s'il y a lieu
- une rencontre annuelle avec un juriste d'affaire afin de répondre aux questions relatives aux mises à jour annuelles

Par ailleurs, ce service inclut le **SERVICE DE GREFFE CORPORATIF DÉCARIE AVOCATS NOTAIRES**, lequel comprend :

- La conservation et la mise en sécurité de vos livres de procès-verbaux (livre de minutes) dans **une voûte à l'épreuve des infiltrations d'eau et du feu**
- Un contrôle des entrées et sorties des documents corporatifs



AVOCATS
ET NOTAIRES
SOUS UN MÊME TOIT



Pour profiter de cette offre :

Me Sophie-Anne Décarie
sadecarie@decarieinc.ca
819-770-6666 poste 201